

**COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
DE GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE, DE MAYOTTE ET DE SAINT-PIERRE ET
MIQUELON**

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite aux auditions en date du 20 novembre 2025, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

**Spécialité BIOLOGIE MEDICALE
(Pharmaciens)**

**AVIS FAVORABLE
(classement des candidats par ordre alphabétique)**

	NOM	Prénom
1	FAYE	Ibrahima
2	SOURABIE	Oumar

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le 26 NOV. 2025

Sylvie MOUTOU
Le Directeur Général
Directrice de l'Animation
et de l'Organisation des Structures de Santé